

OFFRE COMMERCIALE
CONDITION PARTICULIERES

ENERGIES DU SANTERRE est un fournisseur d'Électricité et de Gaz reconnu. Nous sommes agréés par le ministère pour nos activités de fourniture.

1- Destinataire de l'offre

Nom ou Raison sociale	EARL LES DEMOISELLES		
N° SIRET	82501248700013		
Code APE	0113Z		
Adresse	Le Real Tordu		
Code Postal	13210		
Ville	SAINT REMY DE PROVENCE		
Interlocuteur	Mme POULET CAMILLE		
Tél. Fixe	0988282849	Portable	
Mail	lesdemoisellesdeprovence@gmail.com		

2- Objet de l'offre

Energies du Santerre vous propose la conclusion d'un contrat unique de fourniture d'énergie électrique pour le Site mentionné au §3 ci-dessous.

Ce contrat regroupe :

- la fourniture de l'énergie électrique,
- l'acheminement de l'électricité,
- la prestation de responsable d'équilibre.

3- Site de consommation

Nom ou Raison sociale	EARL LES DEMOISELLES					
Adresse	Domaine de Bournissac					
Code Postal	13550					
Ville	NOVES					
Identifiant PDL ou RAE	30 002 581 620 046			GRD : ENEDIS		
Domaine de tension	BT>36 kVA			Tarif d'utilisation réseau : BT>36KVA CU		
Puissance de Tension		HPH : 54 kVA	HCH : 54 kVA	HPE : 54 kVA	HCE : 54 kVA	
Consommation estimée		HPH : 24 kWh	HCH : 12 kWh	HPE : 18729 kWh	HCE : 9076 kWh	soit 27841 kWh

4- Date d'effet et durée de la fourniture

Date de début de fourniture : 30/07/2021

Date de fin de fourniture : 31/12/2024

En cas d'acceptation de la présente Offre, le Contrat de fourniture d'énergie électrique sera conclu pour la durée mentionnée ci-dessus sous réserve des dispositions fixées à l'article des Conditions Générales (paragraphe 11).

EARL LES DEMOISELLES
LE REAL TORDU
13210 SAINT REMY DE PCE
SIRET : 825 012 487 00013
TVA : FR 73 825 012 487
TEL : 06 37 26 55 84

5- Prix et structure tarifaire

PRIX DE LA FOURNITURE ELECTRIQUE			
Offre 41 mois	Prix Heures Pointe	Prix Heures Pleines Hiver	Prix Heures Creuses Hiver
	NA	85,28 €/MWh	58,91 €/MWh
		Prix Heures Pleines Eté	Prix Heures Creuses Eté
		61,98 €/MWh	49,00 €/MWh

ABONNEMENT : 0 €/an

La saison Hiver comprend les mois de novembre à mars inclus.
La saison Eté comprend les mois d'avril à octobre inclus.

BT>36 kVA CU	PRIX DE L'ENERGIE ACHEMINEMENT (TURPE Variable)		
	Prix Heures Pointe	Prix Heures Pleines Hiver	Prix Heures Creuses Hiver
	NA	50,30 €/MWh	30,80 €/MWh
		Prix Heures Pleines Eté	Prix Heures Creuses Eté
		22,80 €/MWh	18,70 €/MWh
PRIX DE L'ENERGIE ACHEMINEMENT (TURPE Fixe)			
	Terme fixe	10,44 €/kVA	
	Composante annuelle de Gestion (CG)	183,60 €/an	
	Composante Annuelle de Comptage (CC)	438,00 €/an	

TAXE et CONTRIBUTION				
BT>36 kVA CU	TCFE	CTA	CSPE	Capac
	3,315 €/MWh	27,04% de (CG+CC)	22,50 €/MWh	6,00 €/MWh
				CEE
				0,00 €/MWh

estimation
(enchères 2021)

Prix de l'Acheminement

Le prix de l'Acheminement est facturé par le Distributeur au Fournisseur et est ensuite refacturé par le Fournisseur au Client. Il est précisé que le Fournisseur refacturera à l'euro, l'euro ce prix.

Les coûts d'utilisation des réseaux, sont établis sur la base des puissances souscrites et des options tarifaires définies par le Client.

Les puissances souscrites et les options tarifaires seront par défaut reprises à l'identique de celles souscrites avant prises d'effet du Contrat.

Toute modification des puissances souscrites ou de la Tarification d'utilisation des réseaux ainsi que toute modification des taxes, redevances, prélèvements ou contributions portant sur les coûts d'utilisation des réseaux seront répercutées, à l'euro, l'euro sur le prix facturé au Client.

6- Taxes et Contributions

CSPE : Le tarif de la CSPE est fixé à 22,5 €/MWh à compter du 1^{er} janvier 2016, en application de l'article L121-13 du code de l'Energie.

TCFE : Elles sont définies par chaque commune et chaque département. Elles dépendent de la puissance souscrite et d'un coefficient multiplicateur fixé et voté par les Conseils municipaux et départementaux. Le montant de ces taxes est fixé au profit des Elle est de 3,315 €/MWh.

CEE : Energies du Santerre n'est pas soumis au Certificat d'économies d'énergies et de précarité. Il n'y aura aucune facturation pour cette contribution.

CTA : Ce montant est égal à 27,04% de la partie fixe que l'on obtient par l'addition de la composante annuelle de Gestion (CG) et la composante annuelle de Comptage (CC).

TVA : 20% facturé sur le débit.

Coût de capacité annualisé pour 2021 : Les frais liés au mécanisme de Capacité (article L335-1 du Code de l'énergie) seront strictement refacturés au client.

EARL LES DEMOISELLES
LE PAYSAN D'ORDU
13210 SAINT-REMY-DE-FCE
SIRET : 825 012 487 00013
TVA : FR 23 825 012 487
TEL : 06 37 26 55 84

7- Services gratuits

Energies du Santerre met à votre disposition un espace sécurisé via GFI vous permettant d'accéder à vos factures et consommations. Vous avez la possibilité d'échanger avec notre service client via ce service. Au début de chaque mois, le client recevra par voie postale une facture.

Nous rappelons que notre service client est joignable au 03 22 73 31 82 (appel non-surtaxé) du lundi au vendredi.

Horaires téléphoniques :

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Mardi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h00

Par mail :

contact@energiesdusanterre.fr

8- Facturation et modalités de règlements

Composition de la facture :

- une partie facturation sur la Fourniture, elle correspondra vos consommations électriques,
- une partie facturation sur l'acheminement, qui correspond au TURPE frais de l'utilisation du réseau,
- une partie facturation des taxes et contributions.

Le mode de paiement :

- par prélèvement à J+15 jours de la date d'émission de la facture.

Tout retard de paiement ouvrira droit, sans autres formalités, à l'application de pénalités calculées au taux d'intérêt légal multiplié par 3 appliquées au montant de la créance. En cas de non-paiement après la date limite d'exigibilité, nos services peuvent interrompre la fourniture après rappel écrit valant mise en demeure. Tout déplacement d'agent suivi ou non d'une interruption de fourniture, est facturé selon les barèmes en vigueur figurant au catalogue de prix des prestations du Gestionnaire de réseau disponible sur le site Internet du GRD.

9- Résiliation

Outre les dispositions de l'article « Résiliation » des Conditions Générales de Vente, le présent Contrat pourra être résilié sans indemnité de part et d'autre, dans les cas suivants :

- par l'une ou l'autre des Parties, à échéance du contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis minimum de quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date anniversaire de la prise d'effet du contrat. Dans ce cas, la résiliation prendra effet à la date d'échéance du contrat.

En dehors des cas de résiliation expressément définis dans le présent contrat et par dérogation à l'article « Responsabilité » des Conditions Générales de Vente, toute résiliation du contrat par le client constitue une faute du Client, laquelle donnera lieu au paiement par le Client d'une pénalité forfaitaire destinée à couvrir le préjudice subi par Energies du Santerre au jour de la résiliation effective, lui-même étant défini comme le jour où Energies du Santerre a eu connaissance de la résiliation par le GRD.

Cette pénalité, en cas de résiliation anticipée du contrat sera calculée de la manière suivante : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante), s'applique de plein droit sans mise en demeure préalable, nonobstant la possibilité pour Energies du Santerre de réclamer l'intégralité de son préjudice.

Energies du Santerre se réserve le droit de compenser cette pénalité avec les sommes éventuellement restantes dues par Energies du Santerre au titre du Contrat.

10- Dépôt de Garantie bancaire

Aucun dépôt de garantie bancaire ne sera demandé.

11- Coordonnées et correspondances

Sans préjudice des dispositions des Conditions Générales, l'ensemble des correspondances, notifications, échanges d'information relatif au Contrat de fourniture électrique se fera aux adresses suivantes :

Fournisseur :

Energies du Santerre
32 Faubourg de Bretagne 80200 PERONNE
Tél. : 03 22 73 31 82
E-mail : contact@energiesdusanterre.fr

Interlocuteur :

Mme VERDY
Tél : 03 22 73 31 82
Tél portable : 06 38 27 40 41
E-mail : commercial@energiesdusanterre.fr

CHARLES DEMOISELLES
E REAL TORDU
13210 SAINT-REMY DE PCE
SIRET 825 012 487 00013
TVA FR 23 825 012 487
Tél : 06 37 26 55 84

12- Conditions de mise en œuvre de la fourniture

Le début de la fourniture est subordonné :

- à l'acceptation par le Client de la présente offre,
- à la transmission dans les délais par le client de l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution du contrat de fourniture d'énergie électrique.

Le client autorise Energies du Santerre à consulter pendant la durée du contrat et jusqu'à la dernière facturation, toutes les données nécessaires à la gestion du contrat (données techniques, historique des consommations, courbe de charge, ...) auprès du gestionnaire de réseau.

13- Date limite de l'Offre

Cette offre est valable jusqu'au :

18/01/2021 16h

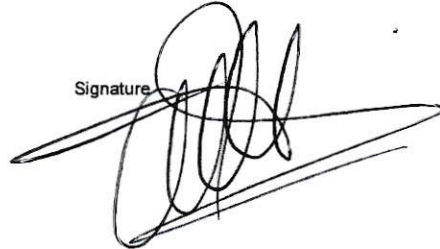
L'Offre d'Energies du Santerre se compose des présentes et des Conditions Générales du Contrat de fourniture d'énergie électrique et leurs annexes, et notamment les synthèses des Dispositions Générales relatives à l'accès et à l'utilisation du RPD déclinées par Domaine de tension établie par le GRD. En cas de contradiction, les dispositions des présentes prévalent.

- => L'acceptation du Client vaut accord irrévocable sur le prix et les modalités de la fourniture d'énergie électrique telles que précisées dans les présentes et les Conditions Générales.
- => La signature par le Client de la présente Offre est engageante et vaut conclusion du Contrat de fourniture d'énergie électrique.
- => Les télécopies, courrier électronique ou lettre, ont la valeur juridique d'un écrit et sont recevables comme preuve des obligations du Fournisseur et du Client.
- => En conséquence, en cas d'acceptation de l'Offre par le Client, les présentes porteront Conditions Particulières du Contrat de fourniture d'énergie électrique.

Pour Energies du Santerre

Nom et Prénom : Mme VERDY Florence
Fonction : Directrice

Signature



14- Acceptation de l'Offre

Si vous acceptez la présente Offre, nous vous remercions de nous faire parvenir par courrier (32 Faubourg de Bretagne – 80200 PERONNE) la présente offre datée, signée et précisant le cas échéant les options retenues et par mail à contact@energiesdusanterre.fr

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales.

Pour EARL LES DEMOISELLES

A *St Remy de Pce* le *15/1/21*

Société :

Nom :

Fonction :

Signature précédée de la mention « Pour le/la/le »

EARL LES DEMOISELLES
LE REAL TORDU
13210 SAINT-REMY DE PCE
SIRET : 825 012 487 00013
TVA : FR 23 825 012 487
TEL : 06 97 26 55 84

**ÉNERGIES
DU SANTERRE**
Des hommes
au service de
vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Client Payeur N°

Votre Nom : **EARL LES DEMOISELLES** (b) 1

Votre adresse : **LE REAL TORDU** (c) 2

13210 **St Remy de Provence** (c) 2

FRANCE (c) 2

Les coordonnées de votre compte : **FR76 1460 7002 6570 9210 5859 685** (d) 1

CCBPPFRPPNAR (d) 2

Nom du créancier : **Energies du Santerre** (f) 1

I.C.S. : **FR18808528** (g) 2

32 FAUBOURG DE BRETAGNE (h) 2

80200 PERONNE (h) 2

Type de paiement : **FRANCE** (h) 2

Signé à : **Palement récurrent / répétitif** ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)

Signature(s) : **S. Remy** (j) 2

Date : **12 01 2021** (k) 2

Vous lez signer : **EARL LES DEMOISELLES**
LE REAL TORDU
13210 SAINT-REMY DE PCE
SIRET : 825 012 487 00013
TVA : FR 23 825 012 487
TEL : 06 37 26 55 84

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur : **1** (e) 2

Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même) : **1** (e) 1

Code identifiant du tiers débiteur : **1** (e) 1

Code identifiant du tiers créancier : **1** (e) 1

Contrat concerné : **1** (e) 2

Description du contrat : **1** (e) 2

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

AUTORISATION DE COMMUNICATION À UN TIERS DES DONNÉES DE MESURE D'UN OU PLUSIEURS SITES DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ET/OU GAZ

A. CLIENT (particulier) - Ne remplir que le cadre A ou B

M ☐ MME ☐

Nom* : _____ Prénom* : _____

Né le : ____ / ____ / ____ à : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

N° de tél : _____ Email : _____

B. CLIENT (professionnel ou autre) - Ne remplir que le cadre A ou B

Entreprise ☐ Collectivité Locale ☐ EPCI (syndicat de gestion...) ☐ Association, Copropriété ... ☐

Dénomination sociale* : EARL LES DEMOISELLES Nom commercial : _____

N° de SIRET* : 825 012 487 00013 Activité (code NAF/APE) : 0113Z

Adresse* : Le Real Tordu

Code postal* : 13210 Commune* : SAINT REMY DE PROVENCE

Représenté par (signataire du présent document) :

M ☐ Mme X Nom* : POULET Prénom* : Camille

Fonction : Gérante

N° de tél. : 0988282849 Email : lesdemoisellesdeprovence@gmail.com

PDL /RAE ou Adresse du site concerné : 30002581620046 *Si plusieurs sites, fournir en annexe la liste des*

PDL / RAE Le signataire du présent formulaire déclare être dûment habilité par le client pour la signature du présent

Dénomination sociale : ENERGIES DU SANTERRE Forme juridique (SA, SARL, ...) : SASU

Nom commercial : ENERGIES DU SANTERRE SIRET : 811 072 974 000 17 Activité (code NAF) : 3514Z

Adresse : 32 Faubourg de Bretagne Code Postale : 80200 Commune : PERONNE

N° téléphone : 03.22.73.31.82 Email : contact@energiesdusanterre.fr

Identité du représentant d'Energies du Santerre* : _____

Par la signature de ce document, le client autorise expressément les Tiers ainsi qu'à son approvisionneur (dont les coordonnées pourront m'être communiqué sur simple demande) à demander et à recevoir communication auprès de ENEDIS SA ou GRDF SA des données cochées ci-dessous, sous réserve de disponibilité :

- X L'historique des consommations, en kWh, du ou des sites (et puissances atteintes et dépassements de puissance) ;
- ☐ L'historique des relevés d'index quotidiens en kWh, et la puissance maximale quotidienne, en kVA ou kWh du ou des sites ;
- ☐ L'historique de courbe de charge du ou des sites¹ ;
- X Les données techniques et contractuelles disponibles du ou des sites².

Usage des données : ETUDES COMMERCIALE Autre usage des données : _____

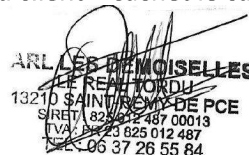
La présente autorisation ne peut être cédée. Elle est consentie pour une durée de 3 mois à compter de la date de signature (1 mois en l'absence de mention), cette autorisation reste valable pendant la durée du contrat de fourniture en cas de signature avec Energies du Santerre.

Le client accepte expressément que ses données personnelles soient conservées par Energies du Santerre à des fins de gestion et de traçabilité. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande auprès du Tiers et/ou d'Enedis, 34 place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex / GRDF TSA 60800 6 rue Condorcet 75009 PARIS.

Fait à St Remy de Provence

Le : 14/01/2021

Signature du client + cachet le cas échéant :


 EARL LES DEMOISELLES
 13210 SAINT REMY DE PCE
 SIRET 825 012 487 00013
 TVA 825 012 487
 TEL 06 37 26 55 84

* Données obligatoire

¹ Ensemble de valeurs moyennes horodatées de la puissance active ou réactive injectée ou soutirée, sur des périodes d'intégration consécutives et de même durée.

² Caractéristiques du raccordement, du dispositif de comptage et informations relatives au contrat de fourniture connues d'Enedis ou GRDF (puissance souscrite, option tarifaire d'acheminement, etc.)



BANQUE POPULAIRE MEDITERRANÉE

Relevé d'identité bancaire / IBAN

Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale

14607	00245	70921058596	85
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	C/c RIB

Domiciliation

BPMED ST REMY PROVENCE

BIC

CCBFRPPMAR

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1460	7002	4570	9210	5859	685
------	------	------	------	------	------	-----

VOS COMPTES EN DIRECT

24H/24 7J/7



Par téléphone - **Tonalité Plus**
09 69 32 26 13*



Par internet - **Cyberplus**
www.mediterranee.banquepopulaire.fr



Par SMS au 61110**

*Appel non surtaxé, coût selon opérateur

**0,35€/message, hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur



Avec votre carte bancaire



EARL LES DEMOISELLES
LE REAL TORDU
13210 ST REMY DE PROVENCE

0245

30 002 581 620 046

SGE
Factures 13 639 kWh
42 045 kWh

CAR moyenne
27 842 kWh

Pointe 0 kWh
HPH 24 kWh
HPE 12 kWh
HCE 18 729 kWh
HCH 9 076 kWh

SGE (via EDS)

30 002 581 620 046

	HPH	HCH	HPE	HCE	Pointe	
	PDL 30002581620046					
Période	Heures Pleine:	Heures Creuse	Heures pleine:	Heures creuse	Nature	Déclencheur Statut
du 15/11/2020 au 15/12/2020	8	4	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/10/2020 au 15/11/2020	4	2	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/09/2020 au 15/10/2020	0	0	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/08/2020 au 15/09/2020	0	0	1730	1603	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/07/2020 au 15/08/2020	0	0	5430	2008	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/06/2020 au 15/07/2020	0	0	2015	835	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/05/2020 au 15/06/2020	0	0	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/04/2020 au 15/05/2020	0	0	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/03/2020 au 15/04/2020	0	0	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/02/2020 au 15/03/2020	0	0	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/01/2020 au 15/02/2020	0	0	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale
du 15/12/2019 au 15/01/2020	0	0	0	0	Réelle	Publication cy: Initiale

Pointe 0 kWh 0%
HPH 12 kWh 0%
HCH 6 kWh 0%
HPE 9 175 kWh 67%
HCE 4 446 kWh 33%
Estimation CAR (SGE) : 13 639 kWh

12 kWh 6 kWh 9 175 kWh 4 446 kWh 0 kWh 13 639 kWh Initiale

Factures

JACQUES POULET

Détail de votre facture du 16/08/2020 n° 10115665708

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-10TM16N
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/08/2015
Venant à échéance le 29/07/2021

Données Point de Livraison

DOMAINE DE BOURNISSAC 13550 NOVES
Réf Acheminement Electricité : 30002581620046

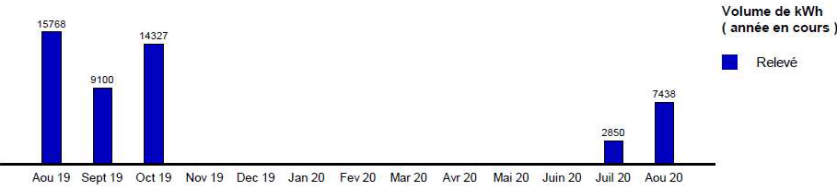
2 / 4



Document à conserver 10 ans

Pointe 0 kWh 0%
HPH 0 kWh 0%
HCH 0 kWh 0%
HPE 1 kWh 67%
HCE 0 kWh 33%
Estimation CAR (SGE) : 1 kWh

Evolution de la consommation facturée en kWh



15 768 kWh
9 100 kWh
14 327 kWh
2 850 kWh

42 045 kWh